

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 19- Février-2014

Date de révision 21-Mars-2020

Révision Numéro 3

Ce document est conforme à la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), ainsi qu'au NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/ENTREPRISE

Identificateur du produit SGH

Nom du produit **OXYGEN-PRO CARTRIDGE CUCUMBER MELON**

Autres moyens d'identification

ONU-Numéro UN1169

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Édaguant d'air

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur

Hospeco Brands Group
26301 Curtiss-Wright Pkwy Cleveland, OH 44143
États-Unis
TÉL. : 800-942-9199
Courriel : info@hospecobrands.com

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence chimique :

Chem-Tel Inc. : 1-800-255-3924 pour les États-Unis /
+01-813-248-0585 en dehors des États-Unis

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères établis dans la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR

1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), ainsi que le NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / Irritation des yeux	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Sous-catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments

d'étiquette

Avertissement



Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation oculaire grave
Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Peut être mortel s'il est avalé et pénétre dans les voies respiratoires
Liquide inflammable et vapeur.

Dangers pour la santé physique et pour la santé Non classés ailleurs Sans objet.

Mises en garde

Prévention

- Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.
- Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume / des vapeurs / de la pulvérisation.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
- Tenir à l'écart de la chaleur / étincelles / flammes nues / surfaces chaudes - Ne pas fumer.
- Gardez le récipient hermétiquement fermé.
- Conteneur de terre/de liaison et équipement de réception.
- Utilisez de l'électricité, de la ventilation, de l'éclairage et de l'équipement antidéflagrants.
- N'utilisez que des outils non étincelants.
- Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.
- Portez des gants de protection/ des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection faciale.

Conseils généraux

- Aucune

Yeux

- SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
- Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.

Peau

- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale.
- Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche.

Ingestion

- SI AVALÉ: Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.
- Ne pas induire de vomissements.

Incendie

- En cas d'incendie: Utilisez du CO₂, un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stockage

- Magasin enfermé.
- Conserver dans un endroit bien ventilé. Restez au frais.

Élimination

- Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

Autres renseignements

Aucune n'est connue.

80 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité est inconnue.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Les identités chimiques individuelles des ingrédients de ce mélange sont considérées comme des informations exclusives et des secrets commerciaux conformément au paragraphe(i) de §1910.1200. En tant que tels, ils sont retenus conformément aux dispositions de la loi. Certaines substances dangereuses sont énumérées dans la section Sur les contrôles de l'exposition et la protection personnelle.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**Description des mesures de premiers secours nécessaires**

Conseils généraux	En cas d'ingestion, obtenez de l'aide médicale ou contactez immédiatement un centre antipoison.
Contact visuel	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	SI VOUS ÊTES SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez/enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'inhalation	Retirez à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si exposé ou vous vous sentez mal.
Ingestion	Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas induire de vomissements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes /effets les plus importants peuvent provoquer une réaction allergique cutanée. Irritation.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Notes à l'intention du médecin	Danger d'aspiration. Peut provoquer une sensibilisation des personnes sensibles.
---------------------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié	Utilisation: Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse. Produit chimique sec.
-----------------------------------	---

<u>Support d'extinction inapproprié</u>	Aucune information disponible.
<u>Dangers particuliers découlant du produit chimique</u>	La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Ils se répandront le long du sol et s'accumuleront dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec de l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'inflammation et de retour en arrière.
Données sur les explosions	
Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun.
décharge statique	Oui.
<u>Équipement de protection et Précautions pour les pompiers</u>	Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Enlever toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
---------------------------------	--

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Voir la section 12 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'écologie. Éviter les rejets dans l'environnement. Recueillir les déversements. Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.
--------------------------------------	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Digue bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Barrage vers le haut. Absorber avec un matériau absorbant inerte (p. ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Des outils sans étincelles doivent être utilisés. Balayez et pelletez dans des contenants appropriés pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques. Utiliser uniquement dans une zone contenant de l'équipement ignifuge. Prenez les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui pourraient provoquer l'inflammation de vapeurs organiques). Utiliser uniquement dans une zone munie d'une ventilation par aspiration appropriée. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
---------------------	--

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Entreposage	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Gardez les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.
--------------------	--

Produits incompatibles Agents oxydants puissants. Acides forts. Des bases solides.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition Les ingrédients suivants sont les seuls ingrédients du produit au-dessus du seuil (ou de la concentration qui contribue à la classification du danger du mélange) qui ont une limite d'exposition applicable dans la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est destinée ou une autre limite recommandée. À l'heure actuelle, les autres constituants pertinents n'ont pas de limites d'exposition connues provenant des sources énumérées ici.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Citral 5392-40-5	TWA : fraction inhalable de 5 ppm et vapeur S*	-	-
.alpha.-Pinène 80-56-8	TWA : 20 ppm	-	-
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	TWA : 2 mg/m ³ de fraction inhalable et vapeur	(libéré) TWA : 10 mg/m ³	TWA : 10 mg/m ³

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value. OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH: Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation antidéflagrants.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection de la peau et du corps Portez des gants ou des vêtements de protection.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air à pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures d'hygiène Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Liquide à l'état	physique.	Apparence	Rouge pâle à rouge.
Odeur	Agrumes.	Seuil d'odeur	Aucune information disponible.

<u>Biens immobiliers</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion/plage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	53 °C / 127.4 ° F	Aucun connu

Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
		Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Gravité spécifique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-alignement	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés inflammables	Inflammable.	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Teneur en COV (%) Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Polymérisation dangereuse La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions pour éviter la chaleur, les flammes et les étincelles.

Matériaux incompatibles Agents oxydants puissants. Acides forts. Des bases solides.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

L'inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact visuel	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
Ingestion	Peut être fatal si avalé et pénétrer dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue 80% du mélange est constitué d'un ou de plusieurs composants dont la toxicité est inconnue. *Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH:*

DT50 par voie orale 2618 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë **DL50 DL50**

par voie cutanée 2369 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë **Inhalation**

Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Nom chimique	DT50 voie orale	DT50 par voie cutanée	CL50 Inhalation
D-Limonène	5000 mg /kg (Rat)	>5000 mg /kg (Lapin)	-
acétate de n-hexyle	= 41500 µL/kg(Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
Citral	= 4960 mg/kg (Rat)	= 2250 mg/kg (Lapin)	-
.alpha.-Pinène	= 3700 mg/kg (Rat)	> 5000 mg /kg (Rat)	-
p-Cymene	= 3669mg/kg (Rat) = 4750 mg/kg (Rat)	> 5000 mg /kg (Lapin)	> 9,7 mg/L (Rat) 5 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Réactions cutanées allergiques ou irritation. Irritation/réactions oculaires.

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion de la peau /irritation Irritant pour la peau.

Dommages aux yeux /irritation Irritant pour les yeux.

La sensibilisation respiratoire ou cutanée peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.

Mutagénicité des cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	
D-Limonène		Groupe 3	-	-
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol		Groupe 3	-	-

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classifiable quant à sa cancérogénicité pour les humains

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Risque d'aspiration

Peut être fatal si avalé et pénétre dans les voies respiratoires.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	
D-Limonène 5989-27-5		LC50 96 h : 0,619 - 0,796 mg/L d'écoulement continu (Pimephales promelas) LC50 96 h : = 35 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		
acétate de n-hexyle 142-92-7		LC50 96 h : 3,7 - 4,4 mg/L d'écoulement continu (Pimephales promelas)		CE50 48 h : = 7 mg/L (Daphnia magna)
Citral 5392-40-5	CE50 72 h : = 16 mg/L (Desmodesmus subspicatus) CE50 96 h : = 19 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h : 4,6 - 10 mg /L statique (Leuciscus idus)	CE50 = 2100 mg/L 30 min	CE50 48 h : = 202,3 mg/L (Daphnia magna)
.alpha.-Pinène 80-56-8		LC50 96 h : = 0,28 mg/L statique (Pimephales promelas)		
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	CE50 72 h : = 6 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) CE50 72 h : > 0,42 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 48 h : = 5 mg/L (Oryzias latipes)	CE50 = 7,82 mg/L 5 min CE50 = 8,57 mg/L 15 min CE50 = 8,98 mg/L 30 min	

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Journal pow
Citral	2.76
p-Cymene	4.1
.alpha.-Pinène	4.1
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	4.17

Mobilité

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets Ce matériau, tel qu'il est fourni, est un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR 261).

Emballages contaminés

Ne réutilisez pas les contenants vides. Les contenants vides présentent un risque potentiel d'incendie et d'explosion. Ne coupez pas, ne percez pas ou ne soudez pas les contenants. Les contenants vides devraient être amenés à un site de manutention des déchets approuvé pour être recyclés ou éliminés.

D001

Numéro de déchets de l'EPA des États-Unis

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Remarque :

Cette taille d'expédition fait l'objet d'exemptions de quantité limitée qui n'exigent pas d'étiquetage ou d'étiquetage, sauf si elles sont transportées par aéronef. En vertu de la réglementation américaine sur le transport dot, ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément à 49 CFR 173.306(i). En vertu de la réglementation de Transports Canada, ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément à la section 1.17. En vertu de la réglementation IMDG(Amdt 35-10), ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément au chapitre 3.4.

Dot

Numéro ONU	UN1169
Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Désignation des marchandises	UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III
Numéro du guide d'intervention d'urgence	127

TMD

Numéro ONU	UN1169
Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Ce produit contient un produit chimique qui est répertorié comme un polluant marin selon le TMD.
Désignation des marchandises	UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

MEX

Numéro ONU	UN1169
Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Désignation des marchandises	UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

IATA

Numéro ONU	UN1169
Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
ERG Code	3L
Désignation des marchandises	UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

IMDG/OMI

Numéro ONU	UN1169
Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
EmS No.	F-E, S-D
Polluant marin	Ce mélange répond aux critères imdg pour être un polluant marin.
Désignation des marchandises	NO ONU 1169, Extraits liquides aromatiques, 3, III (53 °C c.c.)

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants Sans objet

Déchets dangereux Sans objet

La Convention de Rotterdam (Prior Sans objet)

Consentement éclairé)

Convention internationale pour la Sans objet

Prévention de la pollution par les navires
(MARPOL)

Inventaires internationaux

TSCA se conforme

DSL conforme

Légende

TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis Article 8(b)

Inventaire DSL/NDL - Liste intérieure du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Risque aigu pour la santé Oui

Danger chronique pour la santé Oui

Risque d'incendie Oui

Libération soudaine du risque de pression Non

Danger réactif Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de l'Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient pas de produits chimiques de la Proposition 65.

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie	X	Rhode Island
D-Limonène	X				
.alpha.-Pinène	X	X	X		

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

<u>NFPA</u>	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Protection personnelle X
<u>SSR</u>	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 2	Danger physique 0	Protection personnelle X

Date d'émission 19-Fév-2014
Date de révision 21-mars-2020
Note de révision Mise à jour au format.

Clause de non-responsabilité générale

L'information fournie sur cette FDS est correcte au meilleur de notre connaissance, de l'information et de la croyance à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.